



# ENTREPRENDRE et FINANCER AUTREMENT DANS LES PRÉALPES PROVENÇALES

jeudi 7 avril 2005 à Sainte Jalle, Drôme

## Synthèse de la journée

### Introduction

---

Cette journée d'information a été organisée dans le cadre de la mission de sensibilisation des acteurs du Groupe d'Actions Locales des Préalpes Provençales. Cette mission est coordonnée par la Communauté de communes du Serrois, maître d'ouvrage de la fiche action « Soutien à la création d'activités dans le cadre de l'économie solidaire » du programme Leader+ sur le thème « accueil des nouveaux acteurs locaux et d'entreprises ». Ce programme vise à rassembler les opérateurs socio-économiques, associatifs et les élus locaux des territoires ruraux pour réfléchir à de nouvelles stratégies locales de développement durable. Les Préalpes Provençales (184 communes) réunissent les trois projets de territoire en émergence : les deux Pays « une Autre Provence » et « Sisteronais – Buëch » et du futur Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales ».

Cette journée fait suite à une première sensibilisation à l'économie solidaire du Comité technique du programme Leader+ qui a eu lieu le jeudi 17 février 2005. Lors de cette présentation, il avait été soulevé la nécessité d'illustrer les champs de l'économie solidaire et de présenter par la pédagogie de l'exemple des outils de l'économie solidaire sur les thèmes Entreprendre et Financer.

La journée s'est articulée autour de deux enjeux :

- sur le thème Entreprendre autrement, présentation d'outils qui permettent la création d'activités et de tester cette activité tout en s'intégrant dans une dynamique territoriale partagée par les acteurs locaux.
- sur le thème Financer autrement, présentation d'outils qui mobilisent l'épargne des citoyens qui sont motivés par la traçabilité des fonds épargnés et la volonté de favoriser des initiatives et des projets locaux ainsi que les outils permettant de développer un droit à l'initiative pour tous.

Le texte qui suit est une synthèse réalisée, avec l'assistance technique de l'Agence provençale de l'économie solidaire, sur la base des témoignages des intervenants et des échanges avec les personnes présentes.

### *Le thème : Entreprendre autrement*

La matinée sur le thème entreprendre autrement a débuté par une introduction à la problématique liée à la création d'activités en zone rurale avant de présenter des structures et outils permettant l'accompagnement des projets de création :

- le Pôle d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire à Serres (PILES)
- la coopérative d'activités et d'emplois SOLSTICE à Nyons
- le témoignage d'un entrepreneur-salarié de SOLSTICE
- la couveuse d'activités ACTIVIE à Gap
- le statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) illustré par des exemples de projets.

Comment répondre aux porteurs de projet qui ont une idée et qui veulent créer leur activité sur le territoire ? Comment entreprendre et créer une activité ? Quelle place de l'activité dans le développement du territoire, à quel enjeu elle répond ?

*« Nous avons fait des études qu'on pourrait appliquer en PACA mais aussi de l'autre côté du Rhône sur le poids de la pluri-activité, de l'activité atypique, de l'activité à temps partiel qui représente dans l'ensemble des Alpes du sud plus de 50 % des emplois y compris des emplois salariés. C'est à dire que le modèle dominant est : on a un boulot, on est entrepreneur à temps plein ou salarié à temps plein représente moins de 50 % sur l'ensemble du territoire. Quand on prend des territoires ruraux comme le Champsaur, 70 % des emplois sont atypiques. Cela veut dire qu'on doit multiplier les activités, un emploi salarié ici, un petit emploi indépendant par-là ou un petit emploi indépendant fait de bricolage ».*

Mais quand on veut entreprendre autrement, vaut-il mieux, pour tel ou tel projet, créer une association, une entreprise d'insertion, une coopérative, ... ? Qui peut vous aider à concrétiser votre idée en projet, vous accompagner ?

Le PILES permet l'éveil et la maturation du projet, ouvre les champs du possible et fait le lien avec les acteurs du territoire.

Qui peut vous assister au démarrage de l'activité ?

La coopérative d'activités et d'emplois SOLSTICE et la couveuse d'activités ACTIVIE permettent de porter et de tester son activité. Ce sont des lieux d'accueil et d'accompagnement offrant des services collectifs et partagés ainsi qu'un statut de salarié.

#### **➤ Le PILES : Pôle d'initiatives locales de l'économie solidaire de Serres : développer localement l'appui à la création et au développement d'activités dans une démarche d'économie solidaire**

Le PILES consiste à mettre à la disposition d'initiatives, en projet ou existantes, un lieu qui s'adresse à la personne, quelque soit son statut (sans emploi, entrepreneur, associatif, habitant, retraité, étudiant, etc.) et qui permet d'appréhender le territoire dans toutes ses composantes sociales, économiques et politiques. Le PILES représente une tentative de réconcilier initiative

économique et solidarité à l'échelle d'un territoire. Ce dispositif vise à promouvoir une véritable citoyenneté économique et à stimuler la création d'activités solvables qui contribuent au développement local.

Le PILES de Serres, créé en 2003 par la Communauté de communes du Serrois avec l'aide de l'Apeas, est un lieu d'accompagnement pour la création d'activités et un centre de ressources.

La mission centrale de l'éveilleur d'initiatives est de susciter et d'appuyer l'émergence d'initiatives solidaires, de gérer le bon fonctionnement de l'espace accueil pour l'éveil et la maturation. L'objectif du premier accueil est d'ouvrir au maximum les champs du possible du porteur en lui proposant un temps d'exploration des ressources liées à son projet et à son parcours. Il lui propose d'enrichir son parcours par la découverte d'autres expériences et initiatives et par l'utilisation des moyens technologiques mis à sa disposition (CD Rom BALISE, Internet). Cette démarche permet au porteur de se situer au cœur de son projet et de l'accompagner vers la maîtrise des outils techniques nécessaires à la conduite de son projet (savoir constituer un dossier de présentation, savoir mobiliser des ressources...).

Au bout de 18 mois d'activités sur les 80 porteurs de projet reçus, 40 ont été suivis et 14 ont créés leur activité. Un plus du PILES de Serres est qu'il est *« intégré physiquement à la Maison des services publics parce que cette maison a déjà une forte synergie et le fait d'y inclure le PILES augmente cette synergie entre ces services et permet aux gens d'avoir accès à tous les services immédiatement »*

### ➤ **La Coopérative d'activités et d'emplois SOLSTICE : Créer et tester son activité**

Solstice est une coopérative d'activités et d'emplois avec un statut de type SARL SCOP, à capital variable, qui a été créée en juin 2001, suite à un appel à projet lancé par la Direction départementale du travail de la Drôme. *« C'est une structure qui permet au porteur de projet de créer, de tester et de développer une activité indépendante avec un statut de salarié (...) l'entrepreneur-salarié gère librement son activité, apparaît sous son nom, négocie au fur et à mesure du développement de son activité l'évolution de son contrat, de son temps de travail donc de son salaire et verse une prestation à la coopérative qui est compris entre 10 et 14 % de sa marge brute en fonction de son chiffre d'affaire. Lors du démarrage l'entrepreneur-salarié a un contrat de travail de droit commun avec un minimum de 10 heures mensuelles ».*

En 2003, le comité de suivi a développé sa présence dans le sud Drôme. Neuf entrepreneurs-salariés originaires des Baronnies ont incorporé la coopérative et en 2004 une antenne à Nyons s'est ouverte.

*« l'objectif initial était effectivement d'être coopérative d'activités, de permettre à des gens de tester leur activité et puis de créer leur entreprise, et puis on s'est aperçu que le cadre pouvait convenir pour certain comme cadre d'emploi. La seule restriction pour rester à l'heure actuelle dans notre coopérative c'est d'avoir un contrat d'au moins 18 mois dans la coopérative et ensuite on propose à l'entrepreneur-salarié de devenir associé de la coopérative (...) Les associés actuel sont une association qui s'appelle les amis de Solstice, deux salariés permanents et 4 entrepreneurs-salariés ».*

## **Témoignage d'un entrepreneur-salarié de la Coopérative d'activités et d'emplois SOLSTICE**

*« Je suis consultante formatrice en management communication et j'ai fait le choix de développer mon activité dans la Drôme. J'ai profité de mon licenciement de l'entreprise où j'étais (...) Au départ je suis arrivée avec une démarche très individuelle, de bénéficier d'un statut de salarié et d'avoir toute la partie administrative prise en charge. Je suis rentrée dans cette démarche pour répondre à mes besoins individuels et j'ai découvert à Solstice une quinzaine de formateurs consultants. Petit à petit je me suis piquée au jeu du collectif (...) Il y a des synergies et des dimensions collectives auxquelles je n'étais pas forcément préparée et que je n'étais pas venue chercher au départ (...) J'ai pris la décision, il y a six mois de devenir associée de la coopérative » .*

### **➤ La Couveuse d'activités ACTIVIE : développer son entreprise**

La couveuse d'activités a été créée fin 2003 à Gap sous une forme associative avec cinq structures, le Comité de Bassin d'Emplois, le Réseau d'initiatives locale pour l'emploi RILE géré par UFJT, l'association régionale des EREF, le Centre d'information des droits des femmes, la section syndicale Force Ouvrière et avec des partenaires comme la Communauté de communes de Serres, la Maison de l'entreprise et des observateurs extérieurs, *« l'idée étant bien de répondre à la création d'activité en zone rurale »*.

C'est une couveuse généraliste territoriale qui pour l'instant couvre le bassin d'emplois du Gapensais et une partie du territoire du Leader, le Champsaur. Il y a trois couvés qui sont rentrés en décembre.

### **➤ Le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) : combiner production économique et utilité sociale**

La SCIC est un statut qui a été créé sous le Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire de Guy Hascœt avec la volonté de combiner une production économique et une utilité sociale. C'est un statut commercial (SA, SARL) et de coopérative dans lequel les collectivités territoriales peuvent entrer dans le capital.

En tant que coopérative, la SCIC respecte les règles de répartition du pouvoir 1 personne = 1 voix avec cependant la possibilité de constituer des collèges. *« La particularité, c'est qu'on n'est pas obligé de recréer dans les collèges les clivages travail, capital, collectivité locale. On peut créer des collèges autour d'enjeux, la question centrale c'est l'intérêt collectif, comment on défend l'intérêt collectif avec un statut commercial et après cela se traduit en statut, les collèges permettent de pondérer les voix »*.

Un projet de plate forme de distribution de produits bio frais vers la restauration collective est porté par une entreprise d'insertion qui s'appelle les JARDINS D'HARMONY à Digne-les-Bains. *« Les collectivités territoriales interviennent de manière très positive sur l'idée et puis quand on passe au plan de financement ils interviennent avec des systèmes classiques c'est à dire le Conseil Général dit moi je prends 10% le Conseil Régional dit moi je prends 5% des 10% et puis là dedans il y a cela qui est éligible et ceci qui ne l'est pas. Au final vous vous retrouvez avec une aide à la création d'entreprise qui est extrêmement limitée et très difficile à mettre en oeuvre (...) le projet est inter sectoriel ça touche à la fois l'activité agricole, l'activité commerciale, l'artisanat, les services de l'emploi et de l'insertion autant vous dire que lorsque vous avez tous ces gens autour de la table pour définir l'intérêt collectif cela est extrêmement compliqué mais extrêmement séduisant pour tout le monde à la fois par rapport au nombre d'emplois créés et sur le plan éthique »*.

## Synthèse de la matinée

L'économie des Préalpes Provençales est basée sur les ressources agricoles, artisanales et touristiques. La production agricole occupe une place très importante dans l'économie locale en termes de création de richesse, d'emplois, de fiscalité locale, d'attractivité. Néanmoins, l'effort réalisé pour obtenir des produits de qualité a accéléré l'abandon de certaines activités et lentement des communes se sont vidées de leur population active.

L'attractivité du territoire ne cesse de croître. Outre le facteur « qualité de vie », le temps de déplacement de plus en plus court entre le territoire et les grandes agglomérations provoque l'accélération de cette attractivité et bascule les équilibres d'un territoire actif à un territoire résidentiel. Une des conséquences en est l'augmentation du prix du foncier qui risque à terme de rendre difficile le maintien d'acteurs et l'accueil d'entrepreneurs.

L'appui, l'encouragement, voire l'incitation à la création d'activités nouvelles sur le territoire sont les conditions indispensables pour répondre aux attentes des populations désireuses de s'installer et travailler.

Pour répondre de façon cohérente au développement économique lié à l'accueil de nouvelles activités et de nouvelles populations, l'économie solidaire, par sa notion de proximité, peut enrichir le territoire de nouvelles perspectives et accentuer l'attractivité entrepreneuriale.

L'économie solidaire se définit comme une approche et une pratique de l'économie au service de l'humain et du lien social. Elle est fondée sur l'initiative citoyenne et sur la mise en oeuvre de principes de solidarité :

- *« solidaire dans le sens je n'entreprends pas seul je suis solidaire d'autres, cet aspect solidaire n'est pas désintéressé mais il y a un contact, seul je m'en sors pas,*
- *solidaire d'un territoire dans lequel je suis implanté. Quel type de solidarité l'entreprise peut avoir avec son environnement de manière à ce qu'il y ait des retombées pour l'artisan du coin, pour les produits locaux, etc.,*
- *solidaire par rapport à certain type de public les plus fragilisés,*
- *solidaire aussi par rapport aux générations futures,*
- *solidaire pour répondre à des problèmes sociaux ».*

## *Le thème : Financer autrement*

L'après-midi sur le thème financer autrement a présenté :

- un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire du Buech (CIGALES),
- un témoignage d'une entreprise cigalée La Case à Palabre,
- la société de capital risque GARRIGUE,
- la société financière coopérative Nouvelle Economie Fraternelle (La NEF),
- l'outil internet la Bourse aux Financements Solidaires.

Comment soutenir financièrement des initiatives émergentes ? Comment travailler la question de la mutualisation du risque ? Comment rendre lisible une information permettant d'éclairer et d'orienter des choix individuels et collectifs et d'apporter une traçabilité économique permettant aux épargnants d'assumer leur choix en connaissance de cause ?

*« Nous sommes, dans la finance solidaire, plus proches d'une démarche de citoyenneté économique que d'une approche de « consomm'acteurs » qui laisserait au seul consommateur la responsabilité de la gestion de véritables enjeux de société (...) En cherchant à réconcilier rentabilité économique et utilité sociétale l'investissement solidaire ne poursuit pas une finalité morale ».*

*« Epargne et finances solidaires, ça semble être un seul champ mais en fait il y a différentes choses. Aujourd'hui, se développe l'épargne solidaire autour d'un label Finansol. Quand on constitue de l'épargne solidaire aujourd'hui, il y a plusieurs réseaux et outils développés par des réseaux bancaires. Des outils qui permettent de garantir que l'épargne, qu'on constitue, n'a pas qu'une volonté de rentabilité mais une volonté d'utilité sociale, or sur cette épargne énormément d'argent collecté ne va pas à l'émergence de projet, elle va soutenir des causes humanitaires, etc... De l'autre côté, quand on parle de financement solidaire aujourd'hui c'est beaucoup plus large que les produits du label Finansol puisque dans ces financements on va pouvoir intégrer des financements France Active, Adie...*

*« Cet après-midi nous avons pris comme parti dans ce vaste champ de l'épargne et de la finance solidaire, de parler plus particulièrement de ce qui concerne le financement d'initiatives locales et d'une épargne de proximité »*

### **➤ La CIGALES du Buech : créer un Club d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire**

Un club CIGALES est une structure de capital-risque solidaire au service des créateurs d'entreprise (SARL, SCOP, SCIC, SA) qui défendent des projets alternatifs dans les manières de produire, de consommer et d'échanger. C'est un groupe de particuliers, un minimum de cinq personnes, au maximum vingt personnes, qui se constitue pour une durée de cinq ans renouvelable une fois et mobilise de l'épargne. Au bout de cinq ans, le groupe peut décider d'arrêter, il devient un club de gestion, c'est à dire, qu'il gère les parts prises dans les entreprises, il n'épargne plus.

Depuis 2001, les CIGALES peuvent financer des associations. Ce n'est pas orienté vers des entreprises individuelles. Au niveau de la Région il y a 6 clubs CIGALES, il n'y en a pas dans la Drôme.

La CIGALES du Buëch s'est créée en 2003 pour répondre à la question « *est ce qu'il y a un moyen de mobiliser un certain financement, une certaine épargne, pour aider la création d'activités de proximité ?* ». Elle regroupe 10 personnes qui capitalise 200 € par mois. « *Nous avons participé au capital de l'Epicerie Bio. Comme elle est en SARL, nous sommes rentrés en tant qu'associés à la SARL à hauteur je crois de 20 %* ».

*« La question de la sortie, c'est la problématique pour les clubs d'investisseurs. Comment sort-on d'une société qui n'est pas cotée en bourse ? La seule personne qui aurait un intérêt à racheter c'est la société ou le gérant. C'est une question qu'il faut aborder avant l'investissement. Le but, c'est de prendre un risque sur une durée, on a envie d'aider et de récupérer cette épargne pour pouvoir reprendre un risque » « Une autre solution est qu'une des personnes de la CIGALES devienne actionnaire à titre personnel et rachète aux autres CIGALIERS ».*

En outre l'investissement d'une CIGALES peut déboucher sur d'autres financements, « *vis à vis de la NEF ceci l'a aidé, et puis aussi de dire que localement il y a des gens qui l'ont aidé, qui ont eu envie de s'investir ça a donné un poids moral* ».

### **Témoignage d'une entreprise cigalée La Case à Palabre**

La Case à Palabre est un café salon de thé autour duquel s'articule une boutique du commerce équitable et de produits locaux. C'est une Société Coopérative Ouvrière de Production qui organise également des animations culturelles, des conférences débats, des expositions d'artistes locaux. « *Le projet de départ, on s'était dit à Salon, il manque un lieu qui soit un café suffisamment agréable, sympa, et dans lequel les associations puissent se réunir* ».

*« Quand on a monté notre projet, on en a parlé d'abord aux amis et on a fait une formation dans l'organisme PLACE qui nous a conseillé de créer une association pour à la fois fédérer les gens autour du projet, pour avoir aussi un certain nombre d'idées, parce qu'à plusieurs on a plus d'idées (...) l'association regroupait une centaine d'adhérents sur Salon, et lors d'une AG on a proposé d'investir financièrement dans ce projet et là on a eu deux sortes de réactions. Des gens qui voulaient investir parce qu'ils connaissaient vraiment mon associé ou moi-même et qui croyaient dans ce projet donc ils ont investi directement et d'autres qui avaient une idée de l'épargne solidaire (...) entre la CIGALES et la Société en participation, environ 40 personnes ont mis 14000€ sur un budget de 90000€ avec le fond de roulement. Pour le reste, nous avons fait un prêt à la NEF pour 35000€ et nous avons obtenu 8000€ du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et 20000€ du Conseil Régional PACA au titre du programme Créactives. Depuis le démarrage (6 mois), deux salariés travaillent à ¾ temps chacun ».*

### **➤ La société de capital risque GARRIGUE : développer une économie citoyenne au sein d'une société de capital risque solidaire**

GARRIGUE est une société coopérative de capital risque, créée en 1985 sur le plan national. Elle poursuit une politique de régionalisation pour répondre d'avantage au désir exprimé des souscripteurs de participer au financement de proximité. Depuis 15 ans et grâce à l'épargne de ses actionnaires, GARRIGUE accompagne financièrement des entreprises en création ou en développement avec le même objectif : « *la plus value sociale, en terme d'emplois stables, de vie démocratique, de respect de l'environnement et de lutte contre l'exclusion* ». Garrigue tente d'encourager une pratique citoyenne et maîtrisée de l'économie en présentant une alternative concrète et économiquement viable aux épargnants recherchant une affectation utile de leur épargne.

« Il y a 400 sociétaires qui ont placé leur épargne un peu comme une CIGALES mais avec un fonctionnement un peu différent. Il n'y a pas une gestion directe, c'est à dire que les 400 sociétaires élisent un conseil de surveillance d'une douzaine de personnes à qui ils confient la politique d'investissement et ce conseil de surveillance nomme un directoire, on est trois, et là c'est nous qui menons la politique d'investissement (...) le capital de GARRIGUE c'est 1 million d'euro pour ces vingt ans, dans le champ du capital risque c'est un tout petit outil. GARRIGUE a été pionnière dans les champs du Bio, du commerce équitable, de l'environnement, des énergie renouvelables, puisque le métier de GARRIGUE c'est de prendre du risque sur ce type d'initiatives. A travers la finance solidaire, nous travaillons la question de la mutualisation du risque. Cette mutualisation du risque se traduit par des rapports de forces entre associés qui structure les choix de développement de l'activité ».

➤ **La société financière coopérative La NEF, Nouvelle Economie Fraternelle : obtenir un prêt auprès d'une coopérative financière solidaire**

La NEF est une société coopérative financière agréée par la Banque de France et qui travaille en partenariat avec le groupe du Crédit Coopératif. La distinction avec les autres établissements de crédits se situe dans les valeurs qu'elle développe : la liberté d'esprit et l'égard pour la personne humaine, la transparence, l'éthique et la solidarité. Chaque épargnant de la NEF sait que son argent sera affecté au financement des seuls projets respectueux de l'homme et de son environnement. Les prêts sont d'une durée de 2 à 15 ans et d'un montant minimum de 10 000 euros. Les taux d'intérêt sont classiques. «Un aspect qu'il faut clarifier c'est que ce n'est pas une banque, il n'y a pas d'agence en propre, les demandes de prêt passent par des administrateurs régionaux. Ils sont peu nombreux. Il y a une capacité à traiter les dossiers assez lente, ils sont pas assez nombreux sur cet aspect là. De ce fait, la NEF n'arrive pas à investir tout l'argent qui est capitalisé. Le capital de la NEF est de 7,2 millions d'euro, 25 % sont placés en prêt, il y a 12 000 épargnants et le nombre de prêt en 2004 est de 159, c'est effectivement peu »

Différents types de solidarité qui remplace le manque de garanties :

- les prêts de type collectif ou associatif : lorsqu'un groupe important de personnes souhaite soutenir un projet ou une cause en y affectant son épargne ou en affectant des dons.
- le cercle de cautions : lorsque les garanties traditionnelles semblent impossibles, la Nef accepte que plusieurs personnes puissent soutenir le projet en s'engageant chacune pour une caution de montant limité
- le fonds de garantie "Garantie solidaire" : il permet de compléter les garanties nécessaires, grâce à la solidarité des épargnants de la Nef.

## ➤ **La Bourse aux Financements Solidaires : rencontrer l'offre et la demande dédiées à la création d'entreprises solidaires**

L'association Bourse aux Financements Solidaires a mis en place l'outil [www.bourse-solidaire.org](http://www.bourse-solidaire.org), **une plate forme Internet**, dont l'objectif principal est la mise en relation entre créateurs, accompagnateurs et financeurs de projets solidaires.

Cette mise en relation se fait sur Internet par l'intermédiaire d'un dossier unique, déposé par le porteur ou son accompagnateur ; ce dossier unique n'oblige pas le déposant à refaire un nouveau dossier : il s'agit simplement de formater les données et de mettre en valeur certains aspects (dimension solidaire, synthèse du plan de financement,...). Présentation de l'activité, étude de marché et éléments financiers sont ensuite joints au dossier sous la forme de fichiers attachés.

Une fois le dossier validé, il est rapproché des grilles de sélection de toutes les structures de financement enregistrées, qui reçoivent les projets qui les intéressent dans un espace privé de gestion des financements. Les critères déterminants peuvent être : la localisation géographique de l'activité, le domaine d'activité, le statut juridique, le profil du porteur, le type de demande financière, la dimension solidaire du projet...

Un financeur qui reçoit un dossier doit d'abord choisir entre l'écarter parce qu'il est hors de sa cible ou confirmer son intérêt s'il pense vouloir étudier le projet, de façon à ce que le créateur ait connaissance de sa structure. Un tableau de tour de table permet de visualiser quelles sont les structures qui étudient le dossier et de connaître leur position et l'évolution de leur position tout au long de l'étude. Un forum rend compte de l'ensemble des mouvements et des commentaires qui ont été réalisés autour d'un dossier. Chaque structure peut notifier son intervention financière dans un tableau de financement dynamique, actualisé en un instant.

La BFS intervient sur tous les projets de création ou de développement d'entreprises ou d'activités d'économie sociale et solidaire.

Enfin, du fait de la diversité de ses membres, tous sensibles à la dimension sociale et économique des projets, la BFS peut proposer aux créateurs les outils financiers les mieux adaptés : prêts d'honneur, garanties, mécénat, apports en fonds propres, avances remboursables....

## **Bilan et perspectives**

---

Les participants étaient satisfaits de la présentation d'outils de l'économie solidaire par les acteurs sur les thèmes Entreprendre et Financer autrement à travers la pédagogie de l'exemple.

Pour poursuivre cette mission de sensibilisation plusieurs pistes ont été émises :

- intervenir au sein des commissions économiques des différentes communautés de communes,
- intervenir durant 30 mn lors du comité de programmation du Leader+ sur une période donnée,
- intervenir au sein des Conseils communautaires,
- intervenir au sein des Conseils municipaux,
- monter un groupe de travail sur l'économie solidaire dans les territoires Leader+ de la Région PACA avec la Société du Canal de Provence,
- proposer au Conseil Régional une formation systématique de tous les agents de développement des collectivités territoriales,

L'idée est de proposer une intervention en deux temps :

- présentation des concepts de l'économie solidaire,
- présentation de cas concrets par ces acteurs.

Concernant la sensibilisation des élus locaux à l'économie solidaire, il est soulevé l'importance de répondre à leurs préoccupations, notamment sur les questions des projets de territoires.

### *Liens internet*

[www.entrepreneur-salarie.coop](http://www.entrepreneur-salarie.coop)

[www.scop-paca.coop](http://www.scop-paca.coop)

[www.garrigue.net](http://www.garrigue.net)

[www.cigales.asso.fr](http://www.cigales.asso.fr)

[www.bourse-solidaire.org](http://www.bourse-solidaire.org)

[www.lanef.com](http://www.lanef.com)

[www.finansol.org](http://www.finansol.org)

## Présents

M. Frédéric BISE	Coordinateur antenne SOLSTICE Nyons	solstice.nyons@wanadoo.fr
M. Marc BONNARD	Président du GAL des Préalpes Provençales et Président du Syndicat d'aménagement des Baronnies	sa.baronnies@wanadoo.fr
Mme Gilberte BREMOND	Directrice du SAB et coordinatrice du LEADER+	sa.baronnies@wanadoo.fr
Mme Brigitte DELADOEUILLE	Comité technique du GAL et Chargée de mission à la Communauté de communes du Serrois	cc.serrois@wanadoo.fr
Mme Eléonore COSTE	Stagiaire au SAB	
Mme Karine ESMIEU	Comité technique du GAL et Chargée de mission à la Communauté de communes Interdépartementale des Baronnies	cbaronnies@tele2.fr
Mme Josette FOURNIER-CAUMES	Ferme du Casage, sociétaire de la Nouvelle Economie Fraternelle et conseillère municipale d'EYGALAYES	casage@free.fr
Mme Mariel GIRERD	Entrepreneur-salarié de Solstice	solstice.nyons@wanadoo.fr
M. Jean HORGUES-DEBAT	Directeur des EREF PACA et secrétaire de la couveuse d'activités ACTIVIE	erefaca@free.fr
M. Jean-Philippe JAMOT	Comité technique du GAL et Représentant inter-région de la Chambre d'agriculture	jjamot@drome.chambagri.fr
Mme Magali JUSTES	Comité technique du GAL et Chargée de mission à la Communauté de communes du Pays de Voconces	
M. Tristan KLEIN	Coordinateur Leader+ Pays Dignois	
M. Bruno LASNIER	Directeur de l'Agence provençale de l'économie alternative et solidaire	bruno.lasnier@apeas.fr
M. Robert LOUIS	Chargé de mission chambre d'agriculture du 05	louis.r.ca05@wanadoo.fr
M. Man LY LAM	Chargé de mission couveuse CREA 84	crea.couveuse@wanadoo.fr
Mme Sonia LINDIER	Animatrice de l'antenne régionale des CIGALES / APEAS	cigales@apeas.fr
M. Paul MAGNAN	Gérant de la Casa Palabres Salon-de-Provence	lacasepalabres@free.fr
M. Franck MELLAN	Comité technique du GAL et Chargé de mission au Syndicat d'aménagement des Baronnies	sa.baronnies@wanadoo.fr
Mme Patricia MOSTACHETTI	Comité technique du GAL et Chargée de mission à la Communauté de communes de la Vallée de l'Oule	ccvo@wanadoo.fr
M. Daniel NUSSAS	Elu à la Communauté de communes du Serrois	cc.serrois@wanadoo.fr
Mme Gwanaèle PARISSET	Comité technique du GAL et Chargée de mission agriculture au Syndicat d'aménagement des Baronnies	sa.baronnies@wanadoo.fr
Mme Clémence POUPIN	Stagiaire à la Chambre d'agriculture 26	
M. Fabrice SANCHEZ	Chargé de mission à l'APEAS	devpaca@apeas.fr
M. Prosper WANNER	SCOP Place	pwplace@nnx.com